



Bulletin du Réseau
d'échanges sur
la manutention

DC/1010-475 (03/11-05)

N° 12 - Novembre 2014

Maintenant en ligne Un nouveau site WEB Manutention signé IRSST

L'IRSST vous présente son nouveau site Web *Manutention en milieu de travail*.

Que vous soyez un ergonomiste chevronné, un dirigeant d'entreprise, un conseiller en SST ou un travailleur en manutention, ce site est pour vous! Il présente un contenu actualisé, basé sur les connaissances scientifiques les plus récentes, un nouveau visuel et une structure plus conviviale.

Trois sections, trois niveaux d'information

Cette nouvelle structure s'articule autour de trois sections : *Manutention et risques* permet d'acquérir des connaissances de base en manutention ou de les rafraîchir et d'identifier les facteurs de risque; *Intervention et prévention* aide les intervenants à analyser les situations de manutention et proposer des pistes de solutions; *Recherche et fondements* regroupe toutes les informations sur la recherche en manutention, d'ici et d'ailleurs, et fait un survol des approches qui définissent les valeurs limites à respecter pour réduire les risques de blessures en manutention.

Au cours des dernières années, l'ancien site comptait près de 35 000 visites annuellement, devenant ainsi le plus utilisé des microsites de l'IRSST. « Mais malgré cette fréquentation, et après trois années depuis la dernière mise à jour, il était important d'assurer que les informations soient toujours exactes, que les connaissances les plus récentes y soient présentes et que les normes actuelles en matière de visibilité, d'accessibilité et de référencement soient respectées » explique Linda Savoie, coordonnatrice du soutien au transfert de connaissances à l'IRSST.

Consultation

Au début du processus, quelques partenaires ont été consultés afin que le nouveau site prenne en compte les besoins des utilisateurs visés. Il était important pour eux que le contenu soit accessible aux intervenants peu familiers avec la manutention.



André Plamondon et Denys Denis, chercheurs à l'IRSST, ainsi qu'Édith Vinet, nouvelle coordonnatrice du champ de recherche, ont travaillé avec Linda Savoie et Louise Sutton à repenser les sections en fonction des publics cibles et à y intégrer les connaissances issues des dernières avancées scientifiques, notamment celles issues des recherches d'André Plamondon et Denys Denis. Enfin, avec la collaboration de Gaétan Boucher, webmestre à l'IRSST, l'équipe responsable du nouveau site assurera sa mise à jour périodique. Visitez-le dès maintenant : manutention.irsst.qc.ca ■

Retour sur...

Colloque Manutention 2014 « Les solutions, on les partage! »

Le comité responsable du Réseau d'échanges sur la manutention (REM) a organisé un deuxième colloque, le 24 avril 2014, à l'Hôtel Sandman de Longueuil.

Pour l'occasion, le comité organisateur avait lancé un appel de propositions aux abonnés du REM. Des quinze propositions reçues, cinq ont été retenues pour faire l'objet d'une conférence au programme de cette journée qui se déroulait sous le thème : *Les solutions, on les partage!*

La participation prévue de 140 personnes a été atteinte. On y a accueilli près de 67 entreprises, des consultants au sein de firmes privées, des inspecteurs de la CSST, des intervenants du Réseau public en santé au travail et des conseillers au sein des associations sectorielles paritaires.

Au nombre des messages principaux retenus par les participants citons l'importance de partager ses connaissances, la nécessité pour la haute direction et tous les paliers de l'entreprise de s'engager envers la santé et la sécurité des travailleurs, et l'insuffisance de la formation seule pour prévenir les TMS en lien avec la manutention manuelle : « ça prend une vision globale de la manutention afin de bien cerner le problème et proposer des solutions ».

En conclusion, le colloque 2014 du Réseau d'échanges sur la manutention a permis aux participants de mettre en commun leurs connaissances et savoirs d'expérience face à des problématiques de manutention manuelle, d'enrichir leur coffre à outils et de faire des rencontres inspirantes.



André Plamondon, IRSST



Yvon Tardif, SAQ



Atelier

Les éléments clés du colloque ont fortement été appréciés par les 81 répondants au sondage. Ainsi, les conférences basées sur des expériences concrètes et des situations réelles de travail, les ateliers d'échanges et la présentation d'outils disponibles ont répondu aux attentes qui avaient été mentionnées à la suite du 1^{er} colloque, en 2010. Parmi les suggestions pour un prochain colloque on suggère d'approfondir les thèmes abordés et de rallonger le temps de discussion aux tables.

Pour un aperçu de la journée, on peut visionner une courte vidéo ou consulter les présentations sur le site du Réseau d'échanges sur la manutention :

<http://manutention.irsst.qc.ca/reseau/activites-du-rem/> ■

Retour sur...

Colloque Manutention 2014 « *Les solutions, on les partage!* »

La SST à tous les paliers

Par Louise Sutton, conseillère en valorisation, IRSST et

Michel Gaudreau, directeur général, centre de distribution Fruits et légumes et produits laitiers, Provigo

Une conférence phare de ce colloque a été celle de Michel Gaudreau, directeur général du centre de distribution Fruits et légumes et produits laitiers, Provigo.

Avec un long historique d'accidents du travail liés à la manutention, ce centre de distribution a su mettre en place plusieurs moyens concrets intégrant tous les paliers de l'organisation afin de passer un seul message, celui que la santé et la sécurité est une priorité. M. Gaudreau a illustré comment les gestionnaires et les travailleurs se sont engagés envers la prévention des problèmes liés à la manutention manuelle et ont contribué à une baisse impressionnante du nombre d'accidents. Responsabilité, rigueur, transparence, communication : voici quelques-uns des mots clés qui ont été abordés dans cette présentation.

M. Gaudreau répond ici à quelques questions qui lui ont été adressées par les participants.

1. **Quelles sont les différentes mesures mises en place en matière de santé et de sécurité au travail? Concrètement qu'est-ce qui a contribué à diminuer le nombre d'accidents?**

Des changements organisationnels sont au cœur de la réduction du nombre d'accidents. Nous avons revu le fonctionnement du comité de santé et de sécurité au travail (SST) et créé un comité ergo qui s'occupe principalement de la réduction des risques sur le plancher. Ce dernier veille à optimiser la hauteur de prise des caisses en fonction des caractéristiques de chacun des

produits, soit en ajoutant des podiums sous les palettes, en réduisant leur hauteur dès leur



Michel Gaudreau, Provigo

arrivée à la réception ou en modifiant leur emplacement dans la séquence de prise de produits. Nous avons aussi fait l'acquisition de certains outils d'aide ergonomique, tels que des bâtons de rapprochement, et augmenté le nombre de podiums visant à minimiser les flexions du dos et des genoux. Ces deux comités participent aussi aux enquêtes d'accidents et d'incidents et à l'élaboration de mesures correctives.

Nous avons également désigné certains de nos collègues pour qu'ils deviennent formateurs et spécialistes en manutention. Ils sont responsables de la formation des nouveaux travailleurs, mais également d'effectuer des suivis de leurs collègues, à l'aide d'une grille d'observation préétablie pour s'assurer que tous développent et utilisent les meilleures techniques de manutention possible.

Finalement, nous avons mis l'accent sur la maintenance préventive des équipements déjà en place.

La SST à tous les paliers (suite)

2. Quelles sont les conditions de succès spécifiques pour intéresser les jeunes ou les nouveaux travailleurs à la SST?

Une condition primordiale réside dans la clarté du message en matière de SST. Dès l'accueil au poste, je vais rencontrer les nouveaux employés personnellement pour leur dire que notre priorité, c'est leur santé et leur sécurité au travail. C'est d'autant plus important d'appuyer ce message par un bon encadrement, et ce, pendant plusieurs semaines. Une autre condition de succès est l'implication de tous les collègues dans le processus, dont nos formateurs internes et nos spécialistes en hygiène posturale, ainsi que les membres des comités SST et « ergo » qui travaillent fort à l'amélioration continue de nos différentes initiatives. Par exemple, nous avons récemment modifié le début des quarts de travail la fin de semaine avec nos nouveaux et nos jeunes travailleurs en impliquant un spécialiste en hygiène posturale. Ce dernier effectue une démonstration des bonnes habitudes et techniques à adopter lors de la manutention d'un produit donné, tout en expliquant les risques de blessures pouvant résulter d'un non-respect des techniques enseignées.

3. Avez-vous des exemples de l'implication des gestionnaires en SST?

La haute direction s'implique dès l'accueil en poste de chacun des collègues avec un discours personnalisé sur l'importance de la SST. Chaque rapport d'accident comprenant la date de mise en place des mesures correctives est revu par les gérants et les directeurs. Les gérants s'impliquent et participent aux différents comités SST et ergo. Les superviseurs ont des rencontres planifiées avec les nouveaux collègues durant leurs 500 premières heures de travail. Ils ont aussi la responsabilité d'effectuer des inspections mensuelles du milieu de travail en compagnie d'un membre du comité. Les superviseurs doivent également observer quotidiennement des collègues à l'aide d'une grille couvrant nos procédures sécuritaires de travail, dont la conduite d'équipements roulants et la manutention manuelle.

4. Est-ce que l'arrêt du quart de travail n'aurait pas pour effet d'encourager la sous-déclaration d'accidents et d'incidents ? Comment bien accomplir cette rencontre pour éviter le malaise du travailleur?

L'arrêt du quart de travail démontre le niveau d'importance que l'on accorde à la SST et la volonté que tous travaillent dans un milieu sécuritaire et soient conscients des risques qui les entourent. Notre approche est d'abord de nature préventive et cela fonctionne bien puisque nous maintenons notre forte culture en santé et en sécurité. De plus, nous n'effectuons pas l'arrêt du quart de travail en présence du collègue blessé afin d'éviter ce malaise.

5. Quel est le programme de reconnaissance des jours sans accidents?

Ce programme est basé sur des séquences de 30 jours sans accident par quart de travail. La récompense est progressive selon le nombre de séquences de 30 jours accumulées, allant d'un repas complet gratuit à tous à notre cafétéria au tirage de cartes-cadeaux échangeables dans nos magasins, dont la valeur augmente en fonction du nombre de séquences de 30 jours sans accident.

6. Quels sont les principaux arguments pour amener les employés et les gestionnaires à adhérer aux mesures en matière de SST?

C'est une question de leadership. Il s'agit de les convaincre que la SST est la priorité. Il faut toucher le côté émotionnel des gens en rappelant qu'une blessure au travail peut avoir de très graves répercussions dans leur vie personnelle et sociale, et ce, de façon permanente. En ce qui a trait plus particulièrement aux gestionnaires, chaque fois qu'une personne est blessée, cela provoque une charge de travail supplémentaire telle que : mener une enquête détaillée, effectuer le suivi, remplacer le collègue, planifier du surtemps, assigner temporairement un autre employé, etc. Aussi, démontrer le montant total des coûts directs et indirects des accidents est un autre argument de taille.

7. Avez-vous fait le comparatif entre l'investissement et les résultats obtenus ? Les cotisations ont-elles diminué?

Compte tenu du nombre d'initiatives et de changements qui ont été implantés au courant des dernières années, il est difficile d'obtenir un chiffre précis pour comparer. Mais une chose est sûre, c'est que l'investissement vaut le coût étant donné notre taux de fréquence d'accidents qui a diminué, passant de 34,0 à 3,5. On sous-estime souvent les coûts indirects qui font grimper la facture d'un accident très rapidement tel que l'énergie et le temps requis pour remplir des rapports complets, le remplacement des collègues et les heures supplémentaires que cela entraîne.



8. Y a-t-il des pièges à éviter lors de l'implantation de telles orientations en matière de SST?

Le piège à éviter est d'avoir l'illusion que tout est acquis. Il faut innover dans nos façons de faire, sortir des sentiers battus tout en écoutant et en impliquant nos collègues. ■

Consultez la capsule-vidéo résumant le colloque Manutention et offrant un aperçu de la conférence de Monsieur Gaudreau sur le site Manutention en milieu de travail :
<http://manutention.irsst.qc.ca/reseau/activites-du-rem/>

Le déplacement de chariots à linge...

tout un sport!



Par Sylvain Perron, MAP Adm.A.
Conseiller en prévention, santé et sécurité du travail
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières

Dans un milieu hospitalier comme le nôtre, les poches de linge souillé, une fois récupérées, sont déplacées vers le débarcadère pour ensuite être transférées à notre buanderie située sur un autre site de notre organisation.



Quelque 30 chariots - parfois plus en situation d'éclosion - sont déplacés chaque jour dans les couloirs du sous-sol de notre établissement.

Un chariot plein pèse près de 250 kilos. On parle donc ici d'une charge de 7 500 à 8 500 kilos de linge, manipulée tous les jours par une seule personne.



Pas besoin d'être Sherlock Holmes pour comprendre que toutes ces manipulations peuvent occasionner des problématiques au niveau

musculosquelettique tant lors de la récupération des poches aux différents sites de chute que lors du déplacement des chariots dans des endroits qui peuvent être achalandés ou exigües. Le risque de troubles musculo-squelettiques (TMS) a été identifié en 2005, mais à l'époque, une première proposition de solution n'avait pas été retenue.

Plus tard, après que le préposé attiré à ce travail ait été victime d'un accident et que l'événement ait mené à une audition à la Commission des lésions professionnelles (CLP), le calcul des frais associés à cette cause a amené les gestionnaires à comprendre toute l'importance de la prévention.

Cette expérience a permis de ramener sur la sellette la proposition d'un équipement électrique pour faciliter le transport des chariots et ainsi, alléger l'effort physique de la personne attirée à cette tâche. Depuis le printemps 2013, après un premier essai qui n'a pas été concluant, un nouvel équipement permet au préposé de faire le même nombre d'allers-retours avec ces chariots vers le débarcadère, mais en y consacrant beaucoup moins d'énergie qu'auparavant. Qui plus est, ce travail, autrefois réservé aux hommes, peut maintenant être accompli par une femme.



Le déplacement de chariots à linge (suite)

Nouvel outil de transport

Le transpalette électrique, muni d'une palette métallique fabriquée sur mesure, permet de soulever les chariots et entraîne une réduction de l'effort physique. Il facilite également le déplacement parmi les obstacles sur le trajet, ainsi que dans les pentes.



30 ans et peu de changement

Êtes-vous surpris par ce genre de problématique, encore aujourd'hui, après plus de 30 ans de vie de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)? C'est effectivement très étonnant de constater que ce dossier n'a pas évolué autant que nous le souhaitons depuis l'adoption de la LSST en 1979. Aurions-nous pu faire autrement? Difficile de faire mieux lorsque les gestionnaires impliqués ne sont pas favorables à ce type de solution. Il est bien évident que l'arrivée de nouveaux gestionnaires, conscients de l'impact financier que peut représenter ce genre de dossier CSST, qui croyaient à la prévention, qui avaient une ouverture à la recherche d'une solution et une certaine volonté de changement, a fortement aidé à la diminution des risques de TMS pour le travailleur qui accomplit cette tâche.

Il est important de se souvenir que de telles réticences peuvent encore survenir dans nos milieux de travail. Par contre, si nous, préventionnistes, analysons chacune des problématiques qui nous sont présentées avec la volonté de toujours viser l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, il est possible de faire ressortir la logique qui mènera à une solution positive.

Ce que l'on doit retenir de ce dossier est qu'il faut faire preuve de ténacité et de persévérance et avoir pleinement confiance en nos croyances. Grâce à ces valeurs, nous pouvons être des références et des ressources précieuses pour le bien-être, la santé et la sécurité des principales constituantes de nos organisations : les travailleurs.

Après tout, on ne peut tout savoir, mais... si l'on savait à l'avance, on ferait tout pour empêcher que ça arrive, n'est-ce pas? ■

Suggestions de lecture

À lire sur le nouveau site de
Prévention au travail
Manutention manuelle
Mieux planifier la prévention et l'adapter
au milieu de travail

L'IRSST a lancé *l'Outil d'aide à la planification pour une manutention manuelle sécuritaire*, qui devrait permettre de mieux comprendre les situations de manutention et de planifier des transformations des activités de formation adaptées au contexte du travail.

[Prévention au travail, Été 2014, vol. 27, n° 2](#)



À lire dans *Objectif prévention*
Dossier Manutention de charges

Dans ce dossier, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur Affaires sociales (ASSTSAS) publie neuf articles qui présentent quelques grands principes de sécurité pour manutentionner en toute sécurité.

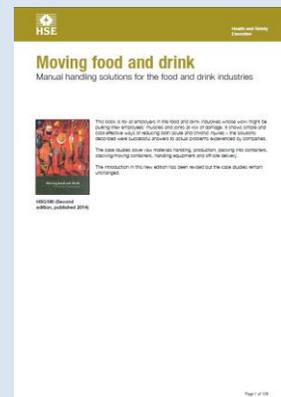
[Objectif prévention, vol. 37, no 1, 2014.](#)



Moving food and drink
Manual handling solutions
for the food and drink industries

En 2014, le Health and Safety Executive (HSE), en Grande-Bretagne, a publié un document très intéressant illustrant des solutions concrètes pour la manutention dans le secteur « Aliments et Boissons ». Il s'agit d'une 2^e édition. Au travers 100 études de cas, on y voit concrètement des réalisations simples pour minimiser les risques liés à la manutention. Pour chaque cas, on décrit la tâche, le problème relié à la manutention et les solutions, le tout avec des photos à l'appui. Bien que ce guide est d'abord destiné à un secteur spécifique, il est possible de s'en servir pour s'éduquer à la recherche de solutions à des problématiques liées à la manutention et cela dans tous les domaines.

Disponible en anglais, le guide intitulé [Moving food and drink - Manual handling solutions for the food and drink industries](#) peut être consulté gratuitement sur le site du HSE.



Le réseau d'échanges sur la manutention (REM) est le vôtre, ce bulletin également.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires, vos exemples de solutions, des informations sur les rencontres que vous voulez organiser ou auxquelles vous avez participé, et de nous faire part de vos interrogations sur la manutention. Vous voulez devenir membre ? C'est gratuit, profitez-en !

Consultez la page du REM : <http://manutention.irsst.qc.ca/reseau/>



Écrivez-nous à : reseau.manutention@irsst.qc.ca

À compter de l'automne 2014, le comité responsable du REM accueille trois nouveaux membres :

- Pascal Rizzo, CSST
- Geneviève Taillefer, Auto Prévention
- Édith Vinet, IRSST

Nous remercions Marie Authier, consultante, Lucie Blain, CSST et Denise Chicoine, IRSST, pour leur collaboration passée.

Les membres du comité responsable du REM

Robert Alie, CSSS Richelieu-Yamaska
Denys Denis, IRSST
Christine Lamarche, APSAM
André Plamondon, IRSST
Pascal Rizzo, CSST
Alexandre Rouleau, Rona
Sabina Sampéri, Via Prévention
Louise Sutton, IRSST, responsable
Geneviève Taillefer, Auto Prévention
Édith Vinet, IRSST